

Programme LogisVert

Aide-mémoire pour le dépôt d'une demande d'aide financière – Achat et installation d'une thermopompe

Assurez-vous que l'entreprise d'installation de votre thermopompe vous fournisse les documents et renseignements indiqués ci-après.



Une photo claire et lisible de la plaque signalétique de l'appareil comprenant le numéro de modèle et le numéro de série.



Une facture précisant :

- vos nom et adresse;
(Attention : le prénom, le nom et l'adresse sur la facture doivent être identiques à ceux indiqués sur la preuve de propriété.)
- la date d'installation de l'appareil;
- le numéro de la licence RBQ de l'entreprise ayant réalisé les travaux d'installation de la thermopompe;
- le numéro AHRI ou Energy Star® de la thermopompe;
- le numéro de série inscrit sur l'appareil extérieur;
- le numéro de modèle de la thermopompe;
- la capacité de la thermopompe (en BTU);
- le coût des travaux et la mention « Payé ».

Assurez-vous également d'avoir ces deux documents **en version numérique** :



La facture



Une preuve de propriété
(ex. comptes de taxes municipales)

Vous avez tout en main ?

Vous pouvez remplir le formulaire de demande.



Si vous avez besoin d'assistance en remplissant le formulaire, veuillez prendre connaissance des directives détaillées.

